



## I. Objet du Contrat

Le présent contrat définit les Conditions Générales dans lesquelles le prestataire, Umanove s'engage à réaliser pour le Client les prestations de conseil et formation décrites dans la proposition technique et le devis.

## II. Conditions d'exécution des prestations:

### Obligations générales des parties

Le Client s'engage à apporter, en temps voulu, les données et les renseignements dont la communication est jugée utile par Umanove pour l'exécution du contrat. Les appareils, matériels, supports d'information que le Client fournit doivent satisfaire aux spécifications du Prestataire, préalablement portées à la connaissance du Client.

Le Prestataire s'engage à fournir au Client l'ensemble de ses compétences spécifiques.

### Exécution

Les travaux sont exécutés par le Prestataire qui détermine l'organisation des tâches. Celui-ci s'engage à respecter toutes les normes et procédures en vigueur chez le Client ainsi que les dispositions du règlement intérieur en vigueur sur son lieu d'intervention.

Pendant l'exécution des travaux, le Client demeure gardien de tous ses matériels et installations, y compris ceux mis à la disposition du Prestataire. Le Client prend à sa charge l'assurance de tous risques et tous dommages directs ou indirects pouvant affecter l'ensemble desdits matériels et installations et déclare qu'il est et sera, pendant toute la durée des présentes, couvert par toutes polices d'assurance conformes aux usages en la matière, notamment au regard de sa responsabilité civile à l'égard des tiers.

### Durée du contrat

Le contrat prend effet à la date de sa signature. La durée des prestations est précisée dans la proposition technique. Si, à l'expiration de ce délai, les prestations objet du présent contrat n'étaient pas achevées, les Parties pourraient convenir de poursuivre l'exécution du contrat pour une durée et à des conditions financières arrêtées d'un commun accord.

### Prix

Le prix correspondant aux prestations objet du présent contrat a été fourni dans un devis joint à la proposition technique.

### Modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectuera de la manière suivante :

Dans le cas d'un devis forfaitaire, la facturation sera établie et réglable à chaque remise de livrable.

Dans le cas d'une mission de suivi sur la durée, les factures seront émises selon un échéancier qui sera négocié entre le Client et le Prestataire et qui sera précisé dans le devis et le bon de commande.

Les factures sont payables à réception.

Les sommes dues porteront intérêt, à un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal, à compter de l'envoi par le Prestataire, par lettre recommandée avec accusé de réception, d'une mise en demeure préalable.

En outre, dans le cas où une facture ne serait pas réglée à quarante-cinq jours date de la dite facture, le Prestataire sera habilité à suspendre l'exécution des travaux prévus par les présentes jusqu'au règlement de ladite facture, sans que cette suspension puisse être considérée comme une résiliation du présent contrat du fait du Prestataire.

### Assurances

Le Prestataire s'engage à souscrire les assurances nécessaires à la couverture de sa responsabilité civile du fait des dommages corporels, matériels et immatériels directs dont il serait rendu responsable. Par dommages, il faut entendre les dommages de toute nature que lui-même, ses sous-traitants, ses prestataires et plus généralement tous les intervenants de son fait viendraient à causer directement au Client, au personnel du Client ou à des tiers.

Cette assurance doit expressément prévoir la prise en charge des dommages que le Client, son personnel ou des tiers subiraient du fait du Prestataire. Le Prestataire s'engage à maintenir ces garanties pendant toute la durée d'exécution du contrat et à en justifier sur demande du Client.

### Renseignements et réclamations

Toute commande, demande d'information ou réclamation du Client relative aux CGV devra être formulée par écrit au prestataire à l'adresse postale UMANOVE - 11 Rue Pierre Loti 31700 BLAGNAC ou par email à [contact@umanove.com](mailto:contact@umanove.com), qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

Le client peut également contacter par écrit ou par téléphone (05.34.60.56.33) le prestataire et son référent handicap en cas de besoins spécifiques d'un participant ou d'une problématique d'accessibilité. Une adaptation de la prestation sera faite en fonction de ces besoins spécifiques.

### **III. Propriété intellectuelle :**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par UMANOVE pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès d'UMANOVE. Cette interdiction porte, en

particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

#### IV. **Responsabilité :**

Le Prestataire s'engage à apporter à l'exécution des prestations tous ses soins. La responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée qu'en cas de faute de sa part.

Dans la mesure où le Client démontrerait avoir subi un préjudice du fait d'une faute du Prestataire, celui-ci ne pourrait être obligé de réparer le dommage, de quelque nature qu'il soit, que dans la double limite suivante :

Le coût de la facturation afférente à la phase des travaux en cause ; La couverture d'assurance responsabilité civile du prestataire.

En aucun cas la responsabilité du Prestataire ne saurait être recherchée lorsqu'il y a : Faute, négligence, omission ou défaillance du client;

Force majeure, événements ou incidents indépendants de la volonté du Prestataire tels que grèves, troubles sociaux, calamités publiques, incendies,

Faute, négligence ou omission d'un tiers sur lequel le Prestataire n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance.

#### V. **Résiliation & Annulation :**

En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations au titre des présentes, non réparé dans un délai de trente jours à compter de la lettre recommandée avec accusé de réception notifiant les manquements et adressée par l'autre partie, cette dernière pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre le cas échéant.

Toute formation ou cycle commencé est dû en totalité, sauf accord contraire exprès d'Umanove.

Toute annulation d'une formation à l'initiative du Client devra être communiquée par écrit dans les conditions qui suivent :

La demande devra être communiquée au moins quinze 15 jours calendaires avant le début de la formation. Si la demande est communiquée entre 7 et 15 jours avant le début de la formation, alors 50% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. 100% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

Dans le cadre d'une formation inter-entreprise, la journée de formation est facturée, même en cas d'absence du stagiaire (sans respect du délai de prévenance de 15 jours calendaires).

#### VI. **Confidentialité - références :**

Le Prestataire et le Client s'engagent, l'un et l'autre, à préserver le caractère strictement confidentiel de toutes informations et de tous documents internes obtenus ou échangés dans le cadre du contrat et de son exécution.

UMANOVE considère comme confidentielles toutes les informations transmises par le Client dans le cadre de l'exécution des présentes.

Le Prestataire pourra librement faire figurer le nom du Client sur une liste de références.

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre d'UMANOVE.

- le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant par voie électronique à : [contact@umanove.com](mailto:contact@umanove.com)

En particulier, UMANOVE conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, UMANOVE s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Le client peut faire valoir son droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant en faisant une demande auprès du DPO du prestataire dont les coordonnées sont les suivantes :

Marie-Agnès DILLENSEGER – [marie-agnes.dillenseger@umanove.com](mailto:marie-agnes.dillenseger@umanove.com) – 05.34.60.56.33

## VII. **Intégralité du contrat :**

Le présent contrat ainsi que la proposition technique et le bon de commande expriment l'intégralité des obligations des parties, à l'exclusion de tous autres documents, contrats ou échanges de lettres antérieurs à la signature des Conditions particulières.

## VIII. **Loi applicable - Litiges :**

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Umanove à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Toulouse seront seuls compétents pour régler le litige.

## IX. **Frais de recouvrement :**

Selon l'article D441-5 du code du commerce, créé par décret N° 2012-1115 du 2 Octobre 2012 – art 1, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros.